



Le CSE rejette les textes sur le bac

"Sept principes pour rater une réforme" titre un communiqué du Sgen Cfdt sur la réforme du bac. Il résume bien la situation. D'abord accueillie assez favorablement par les acteurs de l'École, la réforme du bac a perdu peu à peu des soutiens. Repoussé au 21 mars, le Conseil supérieur de l'éducation a très majoritairement rejeté les textes présentés sur la réforme du bac malgré quelques ajustements de détail acceptés par le ministère. Finalement le projet ministériel n'est soutenu que par le Snalc.

Un décret 4 arrêtés



La réforme du bac tient finalement en un décret et 5 arrêtés présentés au Conseil supérieur de l'éducation. Le projet de décret sur les bacs généraux et technologiques distingue les épreuves terminales, français, philosophie, deux spécialités et le grand oral, des épreuves au contrôle continu et du rattrapage. Pour les épreuves terminales, un arrêté fixe les coefficients et la durée des différentes épreuves du bac général et des séries technologiques.

Un arrêté détermine l'épreuve de rattrapage. Sur ce point le ministère a accepté un amendement supprimant le choix entre la consultation du livret scolaire et une épreuve. Les élèves devront donc passer une épreuve pour récupérer des points.

L'arrêté qui rencontre le plus d'oppositions est celui sur le contrôle continu. La formule est alambiquée avec une partie donnée au vu du livret scolaire et une partie avec une multiplication d'épreuves tout au long de la première et de la terminale. Leur organisation instaure un vrai contrôle en cours de formation avec arrêt final de la note par le chef d'établissement. Autrement dit le caractère national du diplôme est véritablement entaché pour 40% de la note du bac.

Deux autres arrêtés définissent les coefficients des épreuves du bac général et du bac technologique qui seront présentées en épreuve terminale ou en contrôle continu.

Trois questions et trois réponses négatives

Le projet de réforme du bac pose trois questions fondamentales aux syndicats. D'abord il

interroge leur attachement à un diplôme à caractère national. Dans le projet gouvernemental celui-ci est réduit par le contrôle continu qui mènera aux dérapages que l'on connaît en BTS par exemple. Ensuite il y a la complexité de son organisation. Le point de départ de la réforme c'était la simplification du bac réduit à 4 épreuves. C'est l'engagement présidentiel. Au final on a une multiplication des épreuves, avec des protocoles bien lourds pour le contrôle continu, qui feront que les enseignants et les élèves passeront leur temps à évaluer dès la première. Enfin le bac devait être modulaire et donner des libertés aux élèves. Au final on va avoir une reconstitution de filières (c'est au moins officiel pour le bac technologique) et en même temps une déprofessionnalisation du bac technologique et un caractère moins affirmé pour le bac général.

Le Sgen Cfdt, dans ses "7 principes pour rater une réforme" met aussi en avant "un objectif initial qui ne dit rien de la politique visée", "un agenda absurde", "ne pas travailler en interministériel", pour ne pas avoir respecté le calendrier de Parcoursup.

Le résultat final c'est que les syndicats ont largement rejeté les textes. Le décret est rejeté par 40 voix contre et 19 pour (Unsa, Snaic). C'est pire pour les arrêtés sur le contrôle continu et le bac technologique qui trouvent 48 et 46 voix contre et seulement 9 pour. Le texte sur le bac général est lui aussi rejeté par 41 voix contre et 17 pour.

On notera une modification : les "humanités numériques et scientifiques" changent de nom pour devenir "enseignements numériques et scientifiques". Une façon peut-être de réduire l'impression que les sciences sont davantage absentes dans ce nouveau bac.

Tout cela n'empêchera pas le ministère de publier les textes. Mais il a manqué une occasion de créer un camp réformiste capable de soutenir ses projets. Son soutien se réduit maintenant aux traditionalistes.

François Jarraud

Les textes présentés au CSE

Les 7 principes pour rater une réforme

La déclaration des lycéens du SGL